

La filière minérale des matériaux de construction s'engage pour la croissance verte et l'économie circulaire

Jeudi 27 avril 2016, Michel André, président de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM), Arnaud Colson, président de l'Union Nationale des Producteurs de Granulats (UNPG) et Alain Plantier, président du Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi ont signé l'« Engagement pour la croissance verte relatif à la valorisation et au recyclage des déchets inertes du BTP », à l'issue du colloque « Economie circulaire, vers de nouvelles solutions industrielles », organisé sous le haut patronage et en présence de Ségolène Royal, ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, et d'Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Avec ce dispositif, les industries de carrières et de matériaux de construction s'engagent pour une croissance verte, créatrice de richesses, d'emplois durables et de progrès.

Michel André, président de l'UNICEM, a présenté l'engagement de la fédération témoignant de la mobilisation de la filière des matériaux minéraux de construction en faveur de la valorisation et du recyclage des déchets inertes du BTP. Gestion rationnelle des ressources, gestion de l'eau en circuit fermé, réaménagements des sites pour la collectivité, réduction de l'empreinte sur l'environnement, recyclage et valorisation des déchets inertes du BTP... la filière minérale contribue, au quotidien, à la réalisation du modèle de l'économie circulaire.

Avec la signature de cet « Engagement pour la croissance verte relatif à la valorisation et au recyclage des déchets inertes du BTP », l'UNICEM, l'UNPG et le SNBPE, s'engagent en faveur de l'économie circulaire pour :

- valoriser sous forme de matière 70% des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics d'ici 2020,**
- augmenter de 50% la quantité de granulats et matériaux recyclés à l'horizon 2020 par rapport à 2014 (soit une augmentation de 10 millions de tonnes),**
- développer la valorisation de la fraction non recyclable des déchets inertes en réaménagement de carrières.**

Pour faciliter la mise en œuvre des actions de la filière, l'Etat s'est engagé de son côté à actionner des leviers tels que la stabilité et l'uniformité d'interprétation des règles administratives, ainsi que la sensibilisation des donneurs d'ordre à l'intégration de critères relatifs au recyclage dans les appels d'offres.

« Cet engagement pour la croissance verte permet une reconnaissance et une valorisation des actions de la filière minérale sur l'économie circulaire. Cette nouvelle étape favorise une vision partagée entre les industriels et l'Etat sur les enjeux de la valorisation en réaménagement de carrières et le développement du recyclage des matériaux inertes, notamment dans le béton grâce au retour d'expérience du programme national de recherche Recybéton », a souligné Michel André à l'issue du colloque.

A propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,5 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 1 million d'emplois, et font travailler 25 000 à 30 000 transporteurs dédiés.

Pour en savoir plus : www.unicem.fr

A propos de l'UNPG

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle qui représente les producteurs de granulats (1800 entreprises, 2500 carrières et 15000 emplois directs). Les priorités d'actions de l'UNPG sont, à travers une approche pragmatique de l'économie circulaire, de garantir l'accès à la ressource minérale grâce à une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé sécurité et de la qualité des matériaux. La majorité des membres de l'UNPG adhère à la charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est adhérente à la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Pour en savoir plus: www.unpg.fr

A propos du SNBPE

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) représente 80 % de l'activité globale de la production de béton prêt à l'emploi en France. En regroupant plus de 200 adhérents et 1 800 unités de production, le SNBPE se positionne comme un acteur majeur sur le marché du béton. LE SNBPE propose également sur son site une médiathèque de l'aménagement durable du territoire. Accessible à tous, cet espace propose en libre accès l'ensemble de la documentation technique des solutions béton liées à l'aménagement durable des territoires. Pour en savoir plus : www.snbpe.org